

groupes régionaux et, voilà que, en 1929, la crise économique survient. C'est alors que nous avons réalisé l'importance de coopérer les uns avec les autres et non pas contre les autres.

C'est à ce moment-là que nous établissons les bases de notre Fédération des Caisses populaires. En 1932, nous l'avons organisée légalement. Le 1^{er} janvier 1933, nous comptons 162 caisses populaires ayant un actif de 9 millions. Aujourd'hui, après 32 ans de coopération, il y a, chez nous, près de 1300 caisses populaires qui possèdent un actif d'un milliard.

De plus, nous avons construit et organisé des compagnies d'assurance pour nous protéger, et protéger les cultivateurs qui résident à la campagne, car autrefois, les compagnies d'assurance leur disaient qu'elles ne pouvaient pas leur donner de protection parce que, lorsqu'il y avait un incendie, c'était une perte totale. Toutefois nous nous sommes dit: «Nous comptons un million et demi de sociétaires, et il y a moyen de nous entraider. Nous possédons notre société d'assurance-vie, notre société de fiducie, ainsi que notre société de gestion.»

Tout dernièrement, nous venons d'ouvrir un institut d'éducation pour les adultes. Nous avons accompli tout cela sans rien détruire, sans faire disparaître aucun autre corps, aucun organisme, sans faire de tort à personne. Les banques sont plus prospères que jamais, et en ce qu'il s'agit des sociétés de finance, c'est la même chose; nos gens sont aussi plus prospères qu'autrefois. Nos gens ont compris qu'il était nécessaire pour se sauver de s'entraider les uns les autres.

Je me rappelle toujours, lorsque j'étais petit garçon nous descendions à la rivière pour nous baigner et, lorsqu'il y en avait un parmi nous qui s'éloignait un peu trop et était en danger, la mère, qui était sur la grève, lui criait de prier sainte Anne pour qu'elle le sauve, mais le père disait: «Commence par nager, et après cela tu prieras sainte Anne.» En d'autres mots, fais un effort pour te sauver et, après ça, Dieu te sauvera.

Alors, cette formule coopérative va encore plus loin. Les Caisses populaires, qui ont pris naissance dans la province de Québec, ont aussi été fondées dans les 9 autres provinces du Canada, et on les appelle «Credit Unions». Chacun de ces organismes est régi par une loi provinciale. C'est donc dire que ces organismes sont autonomes. Il y a dix lois provinciales pour régir chacun de ces organismes. Toutefois, à chaque année, nous, les dirigeants de ces organismes, nous réunissons. Hier c'était à Vancouver; aujourd'hui, au moment même où je vous parle,

c'est à Saskatoon; demain, ce sera à Toronto, et après-demain, à Québec. Peu importe où, nous discutons de nos problèmes. Nous ne nous disons pas de bêtises. Nous argumentons et chacun reste autonome dans son affaire; chaque province opère son organisation ou ses organisations de «Credit Unions» ou Caisses populaires. Nous ne nous détruisons pas. Ce mouvement a donc pris de l'ampleur à travers tout le pays, parce que nous nous sommes rencontrés, que nous nous rencontrons et que nous nous parlons. Nous nous parlons toujours avec un esprit de coopération. L'esprit de coopération, c'est la charité. Je le dis, et je le répète, comme je l'ai répété peut-être mille fois ailleurs: c'est le grand principe de charité que le Christ nous a enseigné il y a à peu près 2000 ans quand Il est venu sur la terre pour sauver le genre humain, et qu'Il a dit: «Vous vous sauverez en vous aimant les uns les autres, en vous aidant les uns les autres.»

La coopération dans ce domaine pourra réussir si on veut mettre de la bonne volonté, et non pas comme j'entendais à la télévision dimanche dernier, alors que je trouvais cela effarant que l'on permette que de telles choses soient dites. D'un côté, il y avait un personnage qui disait: «Moi je veux la séparation». Et, lorsqu'on lui demandait pourquoi, il disait: «Je veux me séparer.» Alors, on ajoutait: «Mais, serez-vous capable de vivre?» Et cette personne de répondre: «Ça importe peu, je veux cela». L'autre de dire: «Bien, si vous voulez ça, allez-vous-en, ça va bien aller ainsi, ça va bien marcher.» Et, pendant une heure de temps, on a discuté de cette façon-là.

Non, ce n'est pas de cette façon que nous garderons la Confédération unie, et que le Canada sera, demain, fort comme il était hier et comme il l'est aujourd'hui. Ce n'est pas en continuant d'entendre des sottises semblables que nous accomplirons ce travail.

Pendant la guerre, on parlait d'une 5^e colonne. Je me demande s'il n'y a pas présentement une 5^e colonne quelque part dans plusieurs des provinces du Canada. Dans une certaine province, c'est par orgueil, et puis, dans d'autres, par bêtise. Alors, on cherche à mettre ces choses-là en évidence afin de semer le trouble partout.

Il me semble qu'il y aurait moyen de faire autre chose que cela, et de coopérer. Pour ma part, ce fut toujours mon motto de coopérer; ce qui veut dire: agir de concert avec quelqu'un, et non pas contre quelqu'un. Quelqu'un pourrait peut-être me dire: Bien, mon Vaillancourt, tu te vantes un peu trop. Je ne me vante pas du tout, car, si j'avais été seul, je n'aurais pas coopéré avec personne.